

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Nous ne sommes pas favorables au projet de continuité cyclable entre Châtellerault et Antran tel que présenté dans l'enquête publique (arrêté préfectoral no.2023-DCPPAT/BE-122) pour les raisons suivantes :

- Impact sur la nature : il n'est pas fait mention des 7 terriers de castors répertoriés sur le tracé concerné par le projet par les études réalisées à la demande de la ville de Châtellerault. Comme rappelé par Vienne Nature, dans un courrier adressé à la Ville de Châtellerault le 03/12/2020, « il s'agit d'une espèce protégée en France et en Europe pour laquelle la destruction des individus et de leurs gîtes (terrier, terrier-hutte) est interdite ». De plus, les berges sont instables et il est d'ailleurs fait mention du confortement de celles-ci dans l'étude (« étude de confortement des berges », page 2 de la Pièce G). Depuis plusieurs années, nous avons nous-même tenté de les retenir naturellement en les re-végétalisant avec des espèces locales. L'étude précise d'ailleurs que seront utilisés des matériaux d'origine naturelle. Or quid du type de confortement des berges choisi ? (un enrochement bétonné comme le long de la promenade des Acadiens en 2017 ?) Enfin, il est précisé que l'un des objectifs est la préservation du littoral, alors même qu'il est prévu l'abattage d'arbres du bord de Vienne sur les parcelles ZA87, ZA88 et ZA89.
- Durabilité : Lors des dernières crues (février 2021), la Vienne recouvrait la quasi-totalité du tracé (cf photos en pj no.1). Qu'advient-il du chemin en calcaire lorsque la Vienne montera à nouveau ? Selon le Plan de prévention du risque inondation de la Vallée de de Vienne, "les voies d'accès, les parkings, les aires de stationnement de toute nature doivent être arasés au niveau du terrain naturel et comporter une structure de chaussée ne pouvant être détruite par l'inondation". Comment cela sera-t-il assuré en période de crues ?
- Coût du projet : l'étude précise que le coût total du projet s'élève à 220.000 euros (Pièce G), ceci incluant le coût d'une étude de confortement des berges. Or qu'en est-il du montant correspondant au confortement des berges lui-même ? De quoi s'agira-t-il ? D'un enrochement ? Pour rappel, en 2017, les berges ont été confortées le long de la promenade des Acadiens par un enrochement bétonné sur 130m réalisé par la Colas pour un montant de 500.000 euros. Certes, des subventions ont été obtenues pour le financement du présent projet, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'argent public. Il est souvent préférable d'envisager les projets moins coûteux quand ils existent (qui ont d'ailleurs été évoqués lors des premières réflexions).

Pour toutes ces raisons, nous ne soutenons pas le projet tel que présenté dans l'étude car toutes les possibilités n'ont pas été étudiées.

Toutefois, nous sommes favorables à la liaison entre Châtellerault et Antran et à l'aménagement de la Scandibérique. Ainsi nous proposons 2 itinéraires, alternatives au trajet objet de l'enquête, ici en pj no. 2. L'itinéraire que nous suggérons est moins long d'environ 350m et donc moins coûteux que le projet actuellement objet de l'enquête publique. De plus, pas d'impact sur l'environnement ni de problème de durabilité.

Cordialement,

M. et Mme DELAGE